

GAULE

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
D'ARCHÉOLOGIE ET DE TRADITION
GAULOISES



GAULE



BULLETIN DE LA SOCIETE D'HISTOIRE, D'ARCHEOLOGIE ET DE TRADITION
GAULOISES

Yan LOTH
Directeur

26 Rue Poncelet PARIS 17^e
Tel: WAG. 82-13

G. DUFRESSE
Secrétaire général

S O M M A I R E

APRES L'ASSEMBLEE GENERALE

PUBLICATIONS RECUES

p. 46

Archéologie (Section III)

LA MAIN DE MORENCI

par Jean TRICOIRE

(avec 2 hors textes) — p. 47

Linguistique (Section IV)

INDO EUROPEEN et CELTIQUE

Les noms des parties du corps

par Pierre VECITTER

p. 55

ECHOS A NOTRE ARTICLES

p. 61

Centre de Documentation

IGNALONS

p. 62



MEMBRES DU NOUVEAU COMITÉ DIRECTEUR

Au cours de notre Assemblée Générale, tenue à Paris le samedi 22 mars 1958, ont été élus Membres du Comité Directeur :

M. Pierre BLAUGEAUD, M^e Louis BOUVIER, MM. Georges DUFRESSE et Yan LOTH, M^e Lucien MARCERON, M. Guy MARGOT-DUCLOT, Melle. PEDUZZI, MM. Serge PINEAU et Roger VAILLANT.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Yan LOTH ; Vice-Président : M^r MARCERON ; Secrétaire - Général : DUFRESSE ; Trésorier : MARGOT-DUCLOT

COTISATIONS 1958

Paris, Seine, Seine-et-Oise, Etranger	: 800 Fr
Province et Outremer	: 600 Fr
Frais d'inscription (nouveaux membres)	: 250 Fr
Adresser le <u>renouvellement</u> , par <u>mandat-carte</u> , au Trésorier :	
M. Guy MARGOT, 12bis rue Descombes, Paris (17 ^e)	
Adresser <u>adhésion</u> (et montant par <u>mandat-carte</u>) au Président :	
M. Yan LOTH, 26 rue Poncelet, Paris (17 ^e)	

Par ordre alphabétique,

PUBLICATIONS REVUES

- N° 14-15-17-21-31 - ASSOCIATION BOURGUIGNONNE DES SOCIÉTÉS SAVANTES
35, Boulevard Paul Doumer à Dijon (Côte d'Or)
- N° 36 - nouv. série - BULLETIN POLYGRAPHIQUE D'ÎLE-DE-FRANCE
29 rue de Sévigné à Paris (3^e)
- N° XXVIII-XXIX-XXX - BULLETIN STE. de MYTHOLOGIE FRANÇAISE
Lycée Charlemagne à Paris (4^e)
- T. IV n° 7-8-9-10 - BULLETIN de la SOCIÉTÉ PREHISTORIQUE FRANÇAISE
290, rue Saint-Jacques à Paris (5^e)
- N° 7 - KER-VRIEL (Culture populaire bretonne)
43, rue Saint-Placide à Paris (6^e)
- N° 29 à 32 - REVUE ARCHÉOLOGIQUE de l'EST et du CENTRE-EST
12, rue Pelletier-de-Chabure à Dijon (Côte-d'Or)
- 1956 - 1957 - TRAVAUX du LABORATOIRE d'ANTHROPOLOGIE et des MUSÉES PREHISTORIQUES de la FACULTÉ des SCIENCES de RENNES
Rue du Thabor à Rennes (Ille-et-Vilaine)

§

LA MAIN DE MORENCI

par Jean TRICOIRE

Trois de mes anciens élèves ont eu la bonne fortune de découvrir la main sculptée qui fait l'objet de la présente communication (1). Je remercie vivement ces fouilleurs "clandestins" d'un gisement que j'exploitais, de la probité dont ils ont fait preuve en la circonstance.

La pièce avait été déposée sur une saillie rocheuse et recouverte d'une pierre plate, dans la crevasse d'un roc calcaire situé à une vingtaine de mètres au S.-O. d'une sépulture sous roche de l'époque néolithique.

Cette fissure, assez large pour livrer passage au corps d'un homme fluet, s'ouvre au sud et paraît se continuer très loin sous terre ; elle est d'un accès facile.

Il s'agit donc d'un dépôt voulu dans une cachette, et non d'un objet venu de la surface et tombé accidentellement en cet endroit.

La sculpture représente une main gauche humaine, d'adulte, absolument complète, carpe compris, isolée de l'avant-bras. Elle est plus grande que nature. L'exécution en est parfaite, et tout, des plis digitaux aux lignes de la paume, est fidèlement et nettement reproduit.

En examinant la partie du bras au-dessus du poignet, où l'amputation a été certainement faite, on remarque qu'il y a là, taillée et polie, une partie amincie en coin très étalé et en biseau (angle de 30°) ; cette lame oblique mesure 75 millimètres de largeur sur 50 millimètres de hauteur et 30 millimètres d'épaisseur maximum. Il est impossible que ceci provienne d'un choc accidentel, car il y aurait eu dans ce cas rupture perpendiculaire à l'axe longitudinal du poignet, et non cassure oblique "en sifflet" et qui, plus, est polie.

C'est là une disposition voulue et calculée pour permettre l'emmanchement de la main. Nous retiendrons donc l'hypothèse de main à usage d'enseigne.

Toutes les phalangettes sont systématiquement amputées ; je reviendrai plus loin sur ce fait capital.

La stéatite ayant servi à sculpter cette pièce ne provient pas des carrières de Montferrier, couvertes au flanc nord du Saint-Barthélemy (2) ; nous pourrions donc nous trouver en présence d'un objet importé, d'origine étrangère et non d'une sculpture indigène de fabrication locale.

Le choix de ce matériau écartera l'hypothèse d'une statuette complète dont la main de Morenci ne serait qu'un débris. Il faudrait en effet admettre qu'il est possible de tailler dans le talo une statuette d'au moins 1m,90 de taille (3).

(1) Communication faite à la "Société ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts"

(2) M. SAVARY, contremaître aux usines de talo de Montferrier, m'a apporté plusieurs échantillons de stéatite de ses carrières ; blancs ou verdâtres, ils diffèrent totalement de la stéatite qui a servi à sculpter la main. M. Savary n'a pas hésité à affirmer que ce talo ne pouvait provenir de Montferrier.

(3) En supposant que la phalangette absente du médium mesurait 25 millimètres de long (ce qui est au-dessous de la réalité), la main aurait une longueur totale de 215 millimètres, ce qui donnerait, d'après Skatz, une taille de $\frac{215 \times 9}{100} = 1m,93$ à la statue complète. Taille possible pour les bellicocéphales de 100 l'âge du cuivre.

Cela représenterait en carrière un bloc de dimensions respectables ! Si l'on veut bien observer, d'autre part, que la stéatite est pétée de pyrites cuivreuses très dures à émouler, on conviendra que cette matière ne peut servir qu'à l'exécution de petites œuvres. (Je n'ai jamais entendu parler, d'ailleurs, de statues de talc).

Il est donc à peu près certain que l'artiste n'a voulu sculpter qu'une main.

Disons qu'il a parfaitement réussi et que son œuvre présente des caractères artistiques de haute envergure. Mais en y regardant de plus près, la sculpture n'en est pas moins d'aspect très primitif ; lorsqu'on la voit de dos, notamment, on ne peut se défendre d'une impression de "mastoc" devant ces doigts boudinés, sommairement séparés par un sillon rectiligne ; cette impression est encore renforcée par l'aplatissement anormal de la partie dorsale. Il semble que le sculpteur ait apporté tous ses soins à la face palmaire qui est d'un galbe et d'un modelé admirables ; quoi qu'il en soit, nous sommes loin des œuvres de la statuaire asiatique ou gréco-romaine.

Les plis digitaux sont nets ; aussi bien ceux qui séparent les doigts du métacarpe que ceux qui séparent les phalanges des phalangines.

Leur examen révèle quelques particularités tout à fait intéressantes, surtout en ce qui concerne le petit doigt.

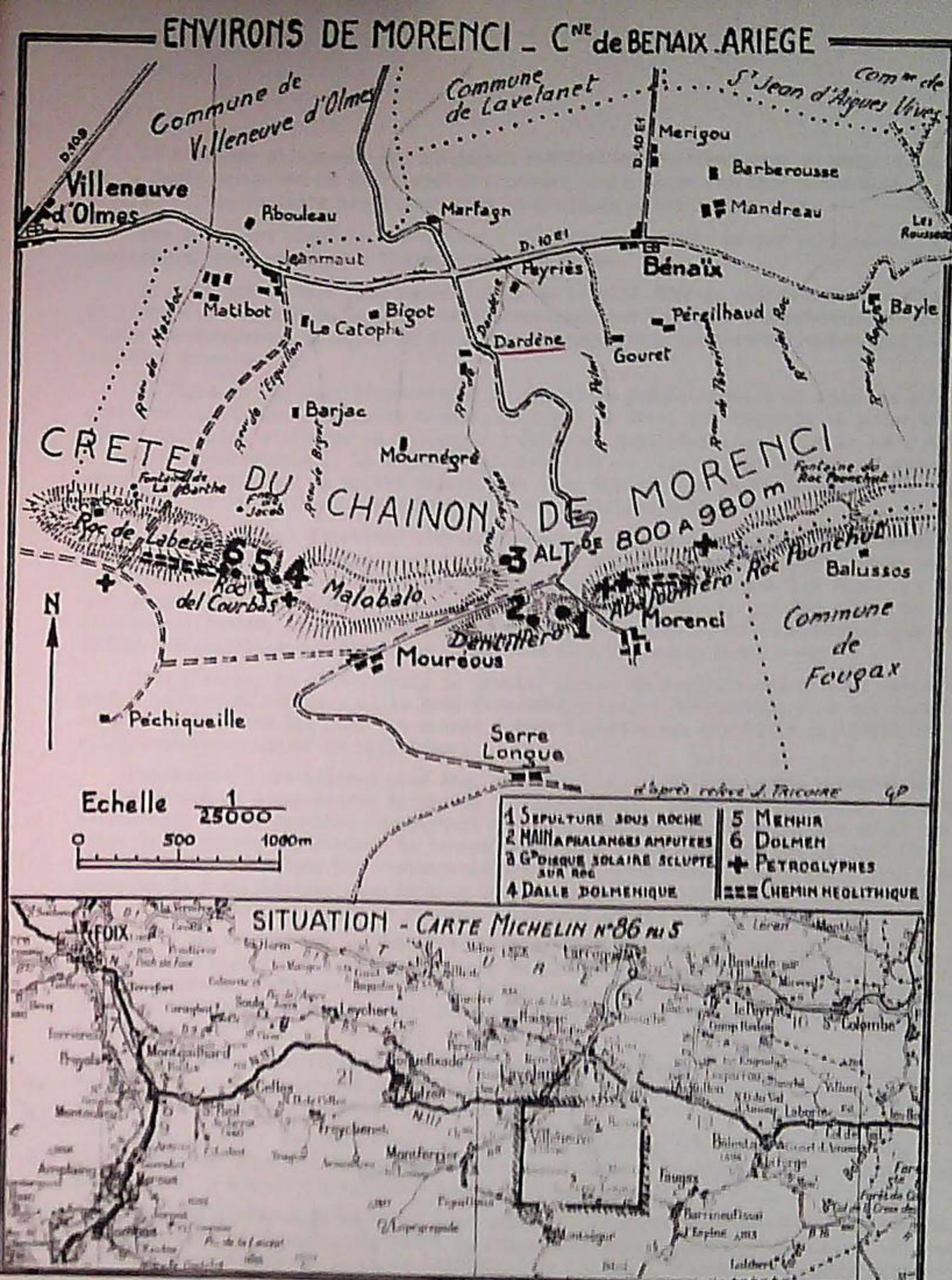
Les plis qui limitent la racine de l'index et de l'annulaire sont normalement placés ; par contre, celui qui limite la racine du mésius est trop bas par rapport à ses deux voisins (il devrait être au-dessus et non au même niveau).

La disposition de l'auriculaire est surprenante ; elle montre que la première phalange du petit doigt est beaucoup plus longue, toutes proportions gardées, sur la sculpture que sur la main moderne. En effet : examinez votre propre main gauche (1) par sa face palmaire en tenant les doigts bien allongés et serrés ; vous y verrez que dans le petit doigt, le pli séparant la phalangette de la phalangine vient sensiblement au même niveau que celui qui, dans l'annulaire, sépare la phalangine de la phalange ; or, sur la sculpture, ce pli est remonté 1 centimètre trop haut (presque au niveau de la moitié de la phalangine de l'annulaire). Toujours dans votre propre main, vous verrez dans l'auriculaire le pli séparant la phalangine de la phalange sensiblement au même niveau que celui de la racine de l'index ; or, nous constatons sur la sculpture que ce pli est également remonté d'au moins 1 centimètre !

Il en résulte que le petit doigt diffère, par une disposition anatomique particulière du métacarpe, de celui de nos mains actuelles : il est notablement plus long. Je ne pense pas qu'il faille voir là une anomalie accidentelle et exceptionnelle, un cas pathologique particulier. Je ne crois pas non plus qu'il s'agisse d'une malfaçon, d'une maladresse d'artiste : la main est parfaite dans ses autres parties et l'on ne pourrait s'expliquer ce défaut de technique affectant seul le petit doigt.

J'ai recherché dans des collections iconographiques les représentations de mains de l'antiquité à nos jours, je n'ai trouvé d'équivalentes à la main de Morenci que les mains égyptiennes (surtout vues par la face dorsale). Durant les périodes grecque et romaine, rien de semblable ; là, les proportions sont parfaites. Les sculptures de l'époque romane montrent aux chapiteaux de nos églises des mains aux doigts désespérément longs ; ceci est pure maladresse de l'artiste et elle se manifeste non seulement dans le modelé de la main, mais dans celui des bras et des pieds gigantesques, des proportions disproportionnées. Nous retrouverons ces caractères dans les peintures médiévales ; ils ont disparu à la Renaissance.

(1) Ces observations sont en général valables pour la main droite à condition :
1^e que le sujet ne soit pas gaucher ; 2^e que la main droite ne soit pas déformée par un travail manuel.



Je m'excuse d'insister sur ce détail particulier de l'anatomie du petit doigt ; il le faut, car c'est un fait capital prouvant qu'au cours des âges notre main s'est affinée : l'auriculaire s'est raccourci en quelques milliers d'années.

Dès lors, une conclusion s'impose : la main de Morenci, de par sa disposition anatomique, peut remonter à l'époque préhistorique.

Il me faudrait être plus versé que je ne le suis dans la chiromancie, pour tirer de l'étude des lignes de la paume tout l'enseignement qu'elles comportent. Nous retiendrons simplement le souci de l'artiste de parachever son œuvre jusque dans ses moindres détails.

La ligne de vie (pli d'opposition du pouce) me paraît normale et complète ; elle contourne exactement l'éminence thénar. La ligne de tête, qui traverse la paume en diagonale, vient s'achever au milieu de l'éminence hypothénar. La ligne de cœur est à peu près inexistante... La ligne de Saturne (pli de flexion vertical de la moitié gauche de la main sur la moitié droite) est bien marquée. Je ne dirai rien de la ligne du Soleil, ni de la ligne Hépathique, qui sont inexistantes.

Je ne permettrai d'attirer l'attention sur la présence de cupulettes creusées sur la face dorsale, ainsi que sur la paume : il s'agit de cavités punctiformes incontestablement forées par l'artiste. Il est à peu près certain que des choos ont marqué leurs traces sur la sculpture ; il est possible, également, que des grains de pyrite soient tombés, laissant des pseudo-cupulettes ; aussi je ne considérerai que les seules indiscutables sur l'origine desquelles il n'y a aucun doute à avoir.

Tout d'abord, du côté dorsal, un premier groupe de 4 cupulettes situées exactement à la base du médius ; elles sont disposées en ligne horizontale et à une distance de 5 millimètres les unes des autres ; leur diamètre est tantôt de 2, tantôt de 3 millimètres pour autant de profondeur.

Exactement 3 centimètres plus bas, on distingue, parallèlement au premier, un second groupe de 4 cupulettes disposées horizontalement, comme les premières, mais de telle façon que la deuxième (en partant de la gauche) est placée vis-à-vis de la première de la rangée supérieure, la troisième en face de la deuxième, et la quatrième en face de la troisième. Une distance moyenne de 7 millimètres les sépare ; leur diamètre va de 2 millimètres pour la plus petite (quatrième à droite) à 5 millimètres pour la plus grande (deuxième à gauche) ; les deux autres ont 3 millimètres.

Je ne retiendrai sur la face palmaire qu'une seule cupule, très belle et d'une authenticité rigoureuse ; elle est située en pleine éminence thénar ; elle a la forme d'un triangle de 7 millimètres de côté portant en son centre une cupule circulaire de 4 millimètres de diamètre ; je crois que le symbolisme du cercle dans le triangle y est manifeste (1).

Enfin, sur le rebord extérieur de l'éminence hypothénar est gravé un signe "en rameau de feuillage" constitué par un trait horizontal auquel viennent aboutir, de part et d'autre, trois traits obliques.

Cette question des cupulettes est à l'heure actuelle très controversée ; une seule chose est sûre : c'est qu'elles existent ! Quant à l'interprétation que l'on donne... il y a autant d'opinions que de préhistoriens !

Aussi me garderai-je de tirer à ce sujet une conclusion définitive. Je vois, gravé sur la main de Morenci, une sorte de rébus magico-religieux (permettez-moi ce néologisme) d'une époque où la magie rejoignait la religion, rébus actuellement hermétique pour nous qui ne sommes plus initiés à ces arcanes.

(1) Le cercle dans le triangle est le symbole d'évocation (pour les forces de la Nature). Dr. Holt-Meyer.

Ce n'est point sans une certaine appréhension que j'aborde le chapitre des amputations digitales, car si la question des cupulettes est controversée, celle des amputations ne l'est pas moins.

Au dire des uns, elles remontent à la plus haute antiquité préhistorique ; elles ne seraient, pour d'autres, que "de date relativement récente et dues à l'influence du fanatisme magique ou religieux" (1).

Tous, cependant, admettent les amputations... parce qu'elles sont indéniables ; c'est seulement lorsqu'il faut en donner la raison que les opinions diffèrent.

La main sculptée de Morenci présente une amputation partielle de tous les doigts ; j'ajoute amputation voulue, systématique, calculée, raisonnée, œuvre humaine en un mot et non résultat de brisures accidentnelles.

Il est certain qu'aucun choc n'est venu casser l'extrémité des doigts durant le temps où la main est demeurée cachée sous sa dalle ! Et, antérieurement au dépôt de cette cachette, il aurait fallu que des chocs vraiment mal intentionnés aient tous visé uniquement le bout des doigts et respecté l'extrémité du poignet tout aussi fragile ou la main elle-même.

Nous allons voir comment la technique de ces amputations s'oppose à cette idée.

Le pouce, doigt le plus important de la main, la section a enlevé toute la phalange unguéale et la moitié de l'autre ; elle a porté au milieu de cette dernière ne laissant que la racine du doigt. Il ne reste qu'un moignon terminé par un biseau "en crête de truit" à deux versants : l'un palmaire, l'autre dorsal.

L'index est amputé de toute sa phalangette : la section a été faite de bas en haut et de dedans en dehors ; le versant cicatriciel est tourné vers la paume.

Le médius a également toute sa phalangette nettement sectionnée (versant cicatriciel tourné vers le dos).

L'annulaire a perdu la moitié seulement de sa phalangette nettement sectionnée (versant cicatriciel tourné vers le dos).

Enfin, l'auriculaire a été sectionné tout près de la racine de l'ongle suivant la même technique que pour l'index : section oblique de bas en haut (versant cicatriciel tourné vers la paume).

L'amputation de l'index, du médius, de l'annulaire et du petit doigt montre une inversion voulue des plans de section : tournés vers la face palmaire dans les doigts extrêmes (index, auriculaire), tournés vers la face dorsale dans les doigts centraux (majeur, annulaire). Il semble que l'opérateur ait eu le double souci, d'abord de ramener ces quatre doigts à une longueur égale, puis, de donner à l'ensemble une forme ogivale grâce à une inclinaison vers la gauche de la section de l'index et vers la droite de celle du petit doigt.

Une étude dans le temps des représentations de mains amputées nous permettra peut-être d'entrevoir quelques lueurs quant à l'âge possible de notre sculpture.

Rocamadour (Lot), Font-de-Gaume (Dordogne), Castille et Altamira (Espagne), et plus près de nous Le Portel (Ariège), nous montrent sur les parois de leurs grottes des mains peintes tantôt en positif (c'est-à-dire en noir ou en rouge sur le fond de la roche), tantôt en négatif (c'est-à-dire en blanc sur fond de roche coloré). Ces mains ne sont pas amputées, mais ce sont surtout des mains gauches.

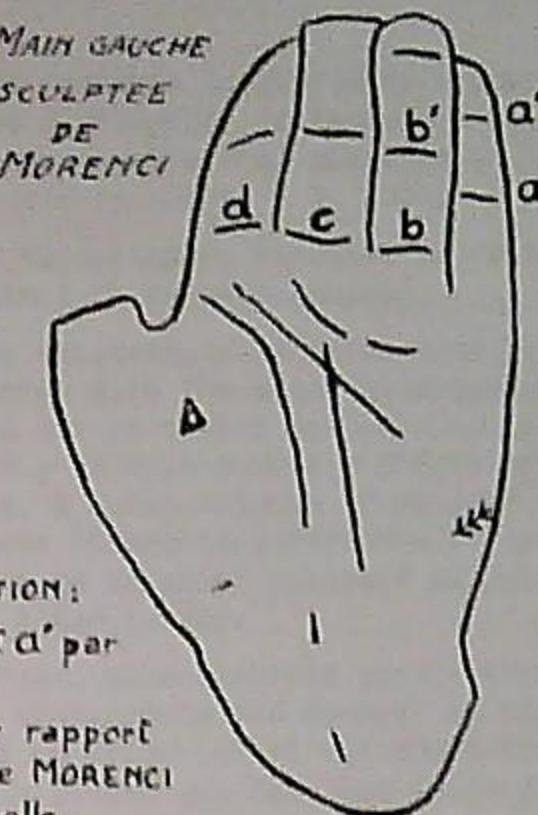
(1) H. Desmaisons, Bulletin Société préhistorique française, n° 12, décembre 1938, page 468

LA MAIN DE MORENCI

MAIN GAUCHE ACTUELLE



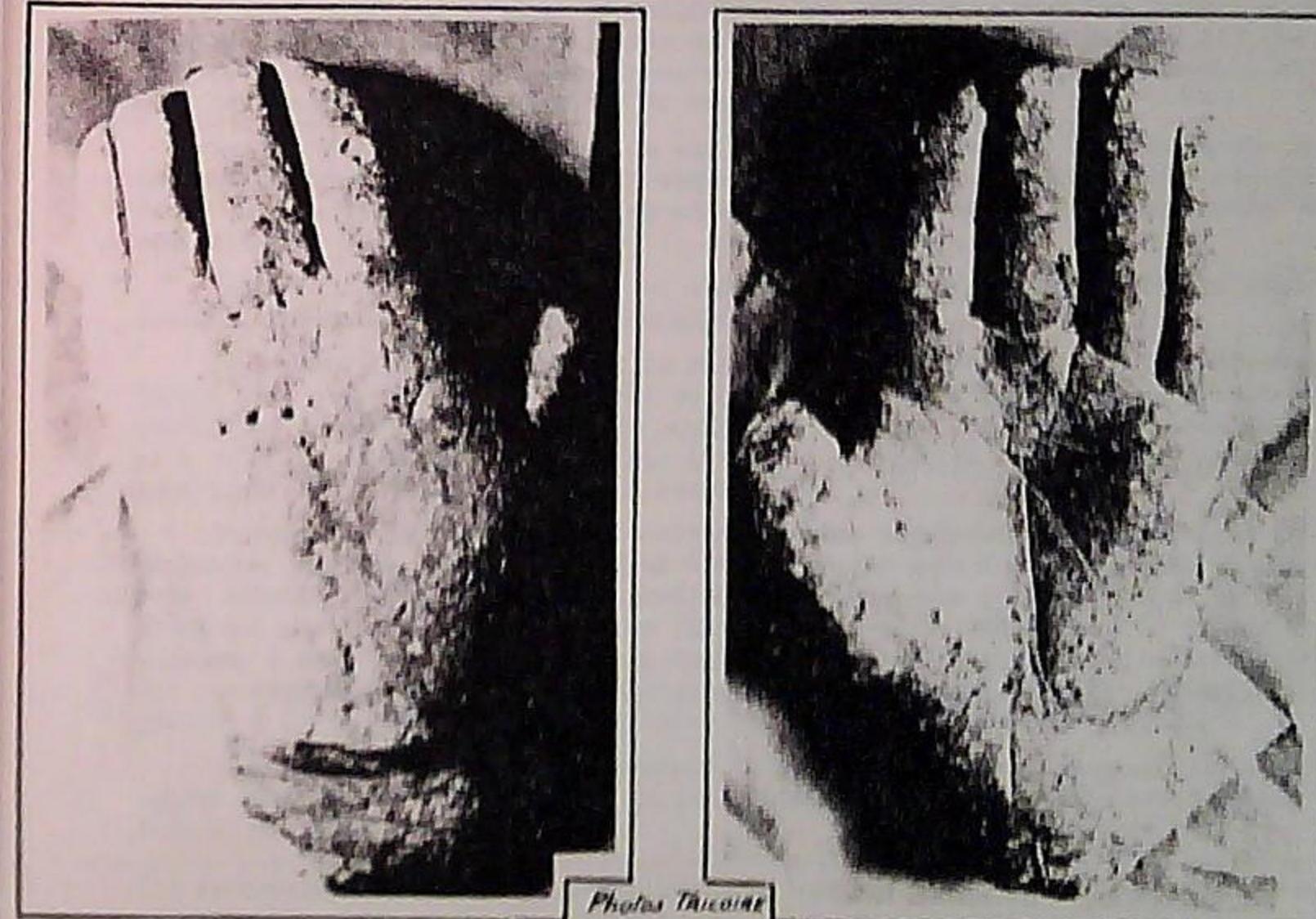
MAIN GAUCHE
SCULPTEE
DE
MORENCI



REMARQUER LA POSITION :

- 1) Des plis a et a' par rapport à b et b'.
- 2) Du pli c par rapport à d dans la main de MORENCI et dans la main actuelle.

d'après J. T. Ricouart



Photos Ricouart

Le sanctuaire des mains mutilées est sans conteste la grotte de Gargas (Htes-Pyrénées). A l'entrée et sur la paroi nord, se distinguent soixante-six mains gauches et deux mains droites. Or, toutes ces mains gauches sont amputées et les phalanges manquent tantôt à un seul, tantôt à plusieurs doigts à la fois.

Ne peut-on pas affirmer après cela qu'au Magdalénien, existait un "rite de la main" suivant l'expression de Goury ? (J'ajoute : de la main gauche).

Au Néolithique, les mutilations digitales existent, mais elles sont plus rares. Je citerai pour mémoire la main gravée sur rocher dite "Main de Gillevoisin" (Seine et Marne), non amputée ; la main gauche gravée sur le rocher de Lech'ous (Ardèche) avec amputation de phalanges à tous les doigts ; la main gauche à doigts amputés creusée sur la table du dolmen de Cantocigalos, à Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne), la main gauche creusée sur le dolmen des Combots (Charente-Inférieure). Donc, à l'Age du Cuivre, et peut-être du Bronze, le "rite de la main" constaté au Paléolithique, durait encore ; on ne le retrouve plus à l'Age du Fer.

Les explorateurs nous apprennent qu'il s'est, dans d'autres pays, perpétré jusqu'à nos jours. Aux îles Fidji, les femmes et quelquefois les hommes, se coupent une phalange en signe de deuil quand meurt le chef de tribu (et il est coupé autant de phalanges qu'il meurt de chefs) : c'est la main gauche qui fait les frais de ces amputations.

Le docteur Rivet signale la même chose chez les tribus de l'Amérique du Sud. Enfin, aux Nouvelles-Hébrides, en Californie, en Australie, chez les Bambara et les Malinké d'Afrique, la main est peinte sur rochers comme dans nos grottes (1). Le domaine folklorique se devait de conserver la trace d'un rite aussi universel et tous les Bretons savent la légende de Saint-Jean du Doigt.

Est-il téméraire, après tout ce qui précède, de penser que la main gauche de Morenci, amputée de ses phalanges, relève, elle aussi, de ce mythe médico-magique ? Je ne vois, pour ma part, aucune impossibilité à la considérer comme un emblème sacré, rituel.

Reste à lui attribuer un âge, et c'est ce que je vais essayer de faire sans avoir la prétention d'imposer mes conclusions.

Je me suis d'abord demandé si la main en question n'est pas un objet d'envoûtement dont quelque sorcier médiéval se serait servi pour ses pratiques occultes et maléfiques ; le choix de cette main gauche "la sinistre", la figuration des signes plus ou moins cabalistiques ainsi que l'indication précise des lignes palmaires pourraient, en effet, inciter à le croire.

J'opposerai deux objections à cette hypothèse : Pourquoi les amputations de phalanges qui ne se pratiquaient plus à cette époque dans nos pays depuis au moins vingt siècles ? Et pourquoi cette conformation anatomique particulière du petit doigt qui aurait été un anachronisme flagrant à l'époque médiévale ? Il faudrait supposer à ce sorcier, qu'il soit un indigène local ou qu'il soit venu d'ailleurs, des connaissances de rites préhistoriques et d'anatomie spéciale pas ordinaires, jointes à une maîtrise dans la statuaire qui n'est pas celle de l'époque !

Morenci n'est pas loin de Montségur (1 km. à vol d'oiseau) ; mais bien que j'ignore tout du rituel cathare, je ne pense point qu'il faille chercher l'explication de ce côté ...

(1) Article de M. Jean de la Roche, Bulletin Société préhistorique française n° 12, décembre 1933, pages 466-469.

Encore moins faut-il songer aux Sarrasins bien qu'ils soient venus promener le croissant dans ces lieux qui rappellent leur nom : les Mouréous, Morenci, Mournégré, Ben-Ais (Bénaix). Leur religion leur interdit rigoureusement toute figuration humaine et leurs mains de Fatma, seules tolérées, sont découpées simplement sur métal, os, ivoire, cuir ou drap, et stylisées à tel point qu'elles sont un simple ornement géométrique.

Sommes-nous redatables de cette sculpture aux Romains ? A priori, la chose n'est pas impossible ; il n'est point douteux qu'ils ont établi des postes d'observation dans le pays ; ils ont laissé à la ferme des Balussous, tout près de Morenci, des amphores au voisinage d'une source. Ils connaissaient la main emmanchée à usage d'enseigne et portée à l'extrémité d'une hampe.

Ils avaient aussi des mains votives, mais infiniment plus belles que celle de Morenci, en bronze le plus souvent et quelquefois en marbre ; je ne leur ferai point l'injure de les croire capables de sculpter aussi mal. Et puis, ces mains ne sont jamais amputées des phalanges ; ce sont surtout des mains de femmes, du côté droit, des ex-voto d'accouchements et de protection des nouveaux-nés portant souvent le nom du donateur gravé sur le poignet. Rien de semblable à la main de Morenci ne figure au musée de la Maison Carrée à Nîmes, ni à celui d'Arles ; rien de semblable n'a été trouvé au cours des fouilles gallo-romaines de la Haute-Garonne (Chiragan ou Saint-Bertrand-de-Comminges) ; aucune indication de trouvaille analogue durant le gallo-romain dans le Répertoire archéologique de l'Aude.

Force nous est de remonter plus haut, ce qui nous ramène à cette période proto-historique du cuivre et du bronze où l'étude des amputations digitales nous avait déjà conduits.

Il n'est que de laisser parler les faits. Tout le chaînon de Morenci témoigne indiscutablement d'un habitat et d'un lieu de passage néolithiques : je rappellerai les nombreuses trouvailles de haches en pierre polie dans les champs voisins de la crête ; le dolmen à empreinte pédiforme et son menhir satellite que j'ai découverts en octobre 1933 en ces mêmes lieux ; les nombreux rocs à cupules et autres gravures que j'étudie en ce moment et qui jalonnent un vieux chemin de crête dont il reste des vestiges et surtout le groupe admirable constitué par le Roc de la Fougasse et par la sépulture sous roche de Morenci (le "sanctuaire" à côté de la "sépulture")⁽¹⁾.

La main se trouve ici dans son "milieu" ; je sais très bien que ce n'est point parce qu'elle était à vingt mètres d'une sépulture qu'elle doit y être forcément rattachée. Mais tout de même ! Comment ne pas lier un objet de culte au lieu même où se pratiquait ce culte ? Des lors, tout s'explique, et les amputations et la conformatio[n] spéciale de l'auriculaire. Cette main emmanchée était l'insigne du clan, elle protégeait le clan ; venue de l'Orient avec quelques horde migratrices ou sculptée par un grand "chaman" à l'image de sa propre main, elle a figuré aux cérémonies rituelles jusqu'au jour où plus aucun chaman n'est venu la prendre dans la poche où le dernier l'avait déposée...

Écoutons parler Chateaubriand : "Les subages marchent en tête, conduisant des taureaux blancs qui doivent servir de victimes. Les bardes suivent en chantant sur des espèces de guitares, les louanges de Teutates ; après eux, viennent les dissipe[s] accompagnés d'un héros d'armes, vêtu de blanc, qui tient en main une branche de verveine entourée de deux serpents. Puis viennent trois séminis : l'un portant un pain, l'autre un vase plein d'eau, le troisième une main d'ivoire. Enfin, la druidesse tenant la place de l'archidruide dont elle était descendue, ferme la marche".

(1) Communication de J. Tricoire à la Société préhistorique des Sciences, Lettres et Arts (V. Bulletin de cette société, n° 8, XVIII^e volume, pages 254-277).

Evidemment, ce n'est que de la littérature ! Il faut reconnaître tout de même qu'elle est parfaitement documentée et précise dans les détails qui ne sont pas tous imaginaires.

Appelez "chaman" ou "sorcier" ou "prêtre-magicien" ce que Chateaubriand appelle druide, qu'y a-t-il de changé ?

Je vois très bien, sous la voûte des chênes, une cérémonie analogue autour du disque solaire sculpté sur le roc de la Fougasse.

M'objectera-t-on que cette sculpture est unique et qu'il ne faut pas bâtir un système sur une exception ? Elle n'est pas unique ! Dans le trésor de Nezny (Vendée) se trouvait une main en or et, tout dernièrement, M. Vazeilles vient de découvrir sur le plateau de Millevaches (Corrèze), dans une fosse ovale à poteries néolithiques, "une petite main humaine taillée en ronde bosse dans un fragment de granit à gros grains"⁽¹⁾

Me fera-t-on remarquer que la pièce est trop belle pour une époque préhistorique, où l'art semble dégénéré ? Je répondrai que les armes, les colliers, les poteries, les vases en bronze de cette époque sont tout de même des œuvres d'art non moins belles !

Quant à la technique, peut-on affirmer sans souciller qu'il est plus facile de sculpter avec un silex, sur os ou sur bois de renne, une œuvre parfaite, que de sculpter avec un outil de bronze et sur stéatite très tendre, une main imparfaite ?

Je ne peux croire que nos Ibéro-Ligures, au contact des techniques étrusques ou phéniciennes, n'ont rien appris et qu'ils sentent demeurés moins extrêmes que les Solutréens sculpteurs de la frise du Roc ou que les Magdaléniens modelleurs des bisons d'Audoubert.

Emile Espérandieu donne dans les "Cahiers d'Histoire et d'Archéologie du Gard" (2) une très intéressante étude sur les mains panthéos suivie d'un répertoire des objets de cette sorte. L'auteur étudie trente-deux de ces mains réparties dans différents musées d'Europe ; elles ont cette particularité intéressante de porter sculptés en relief sur les doigts, ou la paume, ou le dos de la main, les attributs de plusieurs dieux : le Serpent (Esculape), la Forme de pin (Attis), le Léopard (Apollon), la Tortue (Mercure), etc..., etc... D'après l'auteur (d'accord en cela avec M. Elin-kenberg) ces mains étaient "un objet du culte de Sabazios, un signe de bénédiction et de majesté qu'on retrouve dans les "Sceptres des rois". Or, "Sabazios fut en Thrace d'abord assimilé au Jupiter hellénique et plus tard au Soleil". De Thrace, le culte passa en Phrygie, puis en Grèce (V^e siècle avant Jésus-Christ), puis en Italie, puis en Gaule.

Il se semble, et ce sera ma conclusion, que la main de Morenci peut être considérée comme le très lointain archéotype des mains panthéos ; c'est le même idéogramme. Sur la main de Morenci, les amputations, les alignements de cupulettes, les signes triangulaires ou en rameau, se rapportent au seul culte de l'époque : le culte stellaire ; sur les mains panthéos, naturellement plus évoluées parce que plus jeunes de plusieurs siècles, tous les attributs des dieux orientaux ou grecs au service du Dieu-Soleil : Sabazios.

Je ne veux point terminer une étude déjà trop longue sans remercier mon vieil ami le docteur Marcel Baudouin ; l'étude anatomique qu'il a faite de la main de Morenci n'a été des plus précieuses ; elle ne pouvait être faite que par un homme de l'art.

(1) Bulletin de la Société préhistorique française, février 1939, page 105

(2) Cahiers d'histoire et d'archéologie, t.XI, 6^e année, 39^e cahier ; année 1936, pages 513-526 (L'argier, imprimeur, Nîmes).

Si le hasard de vos promenades conduit un jour vos pas sur ce petit plateau de Morenci, vous n'échapperez pas au charme qui émane de ce lieu consacré ; ils l'ont bien senti ce grand souffle de l'âme païenne ceux qui, pour rompre l'envollement, ont érigé une petite croix toute simple, toute fruste, à quelques mètres du roc où la main protectrice depuis des siècles irradiait ses effluves magiques sur les morts qu'elle veillait.

Lavelanet, 29 mars 1939
J. TRICOIRE

TABLEAU des MENSURATIONS

Poids de la main	1.835 gr.
Volume de la main	625 cm ³
Densité de la stéatite	2,936

I) La main et les doigts

	en mm.
Longueur maximum (du pli du poignet à l'extrémité amputée du médius)	190
Largeur maximum (paume à la racine du pouce)	103
Epaisseur maximum (éminence Thénar)	45

II) La paume seule

Longueur maximum (du pli du poignet aux plis métacarpions)	120
Largeur maximum (de bord à bord à la racine du pouce)	103

III) Les cinq doigts
(face palmaire)

Longueur totale (en mm.) (Des plis métacarpiens aux extrémités amputées)	Largeur totale (en mm.) (À la base et au pli métacarpien)	Longueur des premières phalanges métacarpériennes (de pli à pli)	Longueur des phalangines (2 ^e phalange) (de pli à pli)
mm.	mm.	mm.	mm.
Pouce	25	Pouce	25
Index	29	Index	30
Médias	31	Médias	33
Annulaire ..	30	Annulaire ..	32
Auriculaire ..	30	Auriculaire ..	32

Indice analogique : En admettant que la phalangite amputée du médius mesure 25 millimètres, cela donnerait 215 millimètres de longueur totale pour la main, d'où un indice anatomique de :

$$\frac{215}{215 + 100} \times 100 = 47,90$$

(Cet indice reste au-dessus de 45 pour l'homme et au-dessous de 45 pour la femme).

M. SAUDEQUIN

INDO-EUROPEEN et CELTIQUE

LES NOMS DES PARTIES DU CORPS

par Pierre WECHTER

L'idée directrice du développement qui suit est de montrer dans quelle mesure une catégorie donnée du vocabulaire celtique commun peut être intégrée à ce qui est connu sous le nom d'indo-européen, c'est-à-dire "un système défini de correspondances entre des langues historiquement attestées" (1).

L'état original d'une racine, dans les cas où il a pu être reconstitué, n'offre presque jamais la richesse sémantique ou la précision que le chercheur pouvait espérer y trouver, mais au contraire une valeur abstraite et générale, justifiée par la démarche même qui nous le fait connaître. C'est pourquoi nous avons choisi un ensemble de mots qui ne reflètent que sur des points de détail les conceptions des hommes dont l'indo-européen était la langue (2) : cela n'est pas vrai des tabous linguistiques, mais, liés à l'histoire des religions, ils sont aussi bien représentés dans le domaine africain ou asiatique.

Pour les parties du corps, la série fondamentale de notions ne présente pas, d'une langue à l'autre, de variation numérique significative ; les spécifications nouvelles ("dos de la main", "articulation du doigt", "bord interne de la cuisse", etc) sont restreintes et isolées : elles ne sont pas de date 1. Eu. Il y a quelquefois appliqué à l'homme un nom du vocabulaire (plus riche) qui sert pour l'animal (l'inverse n'est pas vrai). "Quelques noms de parties du corps sont communs à l'indo-iranien et aux langues occidentales, à l'exclusion de tout autre dialecte. On peut attribuer cette communauté à une cause religieuse, le sacrifice exigeant de la part du prêtre une connaissance minutieuse du corps de la victime, et les textes sacrés devant fréquemment désigner les parties du corps par leur nom propre" (3).

Ce qui précède pourrait faire croire que nous nous trouvons devant une masse de faits, complexe mais cohérente, susceptible de donner matière à un "vocabulaire comparé" assez vaste ; or il n'en est rien, car, pour le celtique par exemple, nous n'avons pas à rendre compte du lexique complet des langues anciennes et modernes, mais

- 1^a) à faire état des éléments que la comparaison des groupes insulaires et continentaux permet de reconstituer,
- 2^a) à les replacer dans leur contexte pré-historique : le celtique commun - c'est-à-dire tel qu'il a dû être pendant "une période propre d'unité, consécutive à la période générale d'unité indo-européenne" (4)
- 3^a) à mettre en parallèle le résultat obtenu et d'autres systèmes de correspondances linguistiques, ou langues commun, pour voir quels rapprochements s'imposent.

A ces raisons viennent s'ajouter des difficultés propres aux noms des parties du corps qui, suivant l'expression d'A. Dauzat, "éprouvent souvent des glissements de sens" : confusion fréquente et très répandue entre les noms de la bouche, de la joue, du menton et de la mâchoire, principaux points d'implantation de la barbe, - déplacements de sens dans l'axe du membre inférieur : jambe, cuisse, hanche, fesse, côté ou flanc, etc...

Il y a aussi des actions qui s'exercent à l'intérieur d'une langue et sur lesquelles nous sommes peu renseignés à date ancienne, mais dont des exemples de caractère récent peuvent donner une idée : "pis" (résultat phonétique normal du lat. pectus) usuel en ancien français, puis limité à un emploi, et remplacé au XVI^e s. par "poitrine" qui, auparavant, désignait plutôt une cuirasse ; lat. articulus "doigt" (diminutif de artus "membre") spécialisé en français : il a donné "orteil" ; du lat. clavicula ("petite clé"), qui n'a jamais désigné de partie du corps, nous sont venus des doubles : "cheville", par le lat.vulg. cabicola, et "clavicule" (qui se disait jurulum), forme savante dont le grec κλεις, "clé/clavicule" a peut-être influencé le sens.

Après ces considérations d'ordre général, passons à l'examen des formes, pour lesquelles il a bien fallu choisir un ordre arbitraire, qui sera le suivant : tête, membre supérieur, tronc, membre inférieur.

TÊTE - Le terme isolé et sans étymologie qu'attestent le v.celt. : pennos, et celt. mod. : v.ir.cond, coen, ir.mod. et gaélique coann, manx kione, gall. et corn. penn, br.penn, n'est pas rattaché aux formes I.Eu. du nom de la tête, qui se répartissent en deux groupes :

(a) racine ker - "matière osseuse, corne" et "crâne", remplacé presque partout par (b) image populaire du crâne comparé à un récipient (et non pas considéré comme tel "parce que le guerrier vainqueur buvait l'hydromel dans le crâne de son ennemi tué").

Mais, selon J. Whatmough (5), à l'intérieur même du celtique, pennos (subst.) est inséparable, peut-être dérivé, de l'adj. pennum "pointu", connu par des toponymes

OEIL - "Au lieu du nom indo-européen de l'œil, l'irlandais emploie le nom du soleil, évidemment parce que le soleil était considéré comme l'œil qui voit tout (Avesta, Yama, I, II, 1; Homère, Γ, 277) ; en regard de gall. baul, corn. baul, br. buil "soleil" (cf.gr. ἥλιος, got. buul, lit. muil, etc...), l'irlandais a suivi "œil" ; une pareille déviation de sens ne devient naturelle et explicable que si l'on admet que le nom propre de l'œil a été éliminé, et en effet ce nom ne se retrouve pas plus en brittonique qu'en gaulois." (6) Cf. les expressions skr. lokañaxus "œil du Rêve, Soleil", arm. armash "Œil du Soleil, Soleil", et l'invention des textes gallois bardiques "œil ! Œil du Jour !".

Indiquons d'autres formes intéressantes : v.gall. lluat, gall.mod. lliugd n.corn. lagat, corn.mod. lagas, n.br. lagat, br. lagad, à côté de gall. lliug et v.ir. luach "brillant", cf. lat. lux "lumière", gr. λαύχεις "lumineux", skr. śukha et av. (= avestique) rāzənah- (> Roxane) "lumière" ; v.celt.(attesté) tarom (d'après v.ir. derw) ; skr. dr̥ya-, gr. δέρπεσθαι "voir" (La correspondance entre br. drum "visage" et gall. drum "visage" vaut d'être notée, cf. infra).

VISAGE - (Les formes du nom panceltique du visage posent un problème d'analyse assez délicat et dont le détail est ici hors de propos : il a semblé commode de ne soumettre au lecteur que des éléments de ce qui peut être considéré comme une solution satisfaisante à plusieurs égards). Le sanskrit a deux noms du visage de structure identique : ánikam et prátikam, auxquels le grec répond par : εὐωπήνη et πόρωνον. Les formes celt. utilisables sont : (moyen / moderne) ir. ainech/enech, gall. eneb / wyneb, br. eneb / eneb - ce sont des composés dont le second élément serait le véritable nom I.Eu de l'œil (skr. ákai = ओक्षा "les deux yeux", lat. oculus, got. augo, lit. akis, v.sl. oko), mais déformé d'une façon qui a pu être jugée 'incroyable' (unglaublichaft) (7).

Du point de vue sémantique, le celtique ajoute à l'idée d'apparence (qui est également répandue en dehors du développement de la racine *okw-, p.ex. fr. visage, all. Gesicht) celle d'honneur : "A côté du prix du corps, *dreibid, dire, le droit celtique connaissait le prix de l'honneur, en irlandais enech-lann, læg-eneich..." (8). Cela est confirmé par la série : v.ir. fiad, gall. swedd, corn. goth "honneur", à propos de laquelle J. Loth écrivait (9) : "Fiad, honneur, appartient à la même racine que fiadh, présence, gall. ynwy-en vue de, br. a gres, ouvertement. C'est la même évolution de sens que dans enech à la fois visage et honneur."

FRONT - Les divergences entre les langues conduisent à penser que le nom I.Eu. du front s'est perdu ; la morphologie nous enseigne cependant que le matériel dont nous disposons, encore que difficile à dater, est ancien.

De même racine qu'une série d'adverbes et de prépositions (akr. anti, lat. ante, gr. ἄντε et ἀντί), v.norr. enni, et v.h.a. (= vieux haut allemand) andi "front" correspondent à v.ir. (cond) stan et à ir.med. (clar a) cadain "id.". D'autre part, v.ir. tul, m.ir. taul, gall. corn. et br. tal, issus de v.celt. talos (attesté) et apparentés à v.ir. talam "terre" et à skr. tala- "surface".

Ajoutons cette note de J. Whatmough (op.cit., § 1, page 37) : "Jud, Romania, 47, 1921, 489, would see pennu - also in a Celtic talos-pennu - "pignon" cf. h.-L. (10) E544 b ; Dauph. talape(n)t, Lyon. talapen, Sav. talapon."

SOURCIL - Le v.ir.(nomin.duel) brai, bros et le composé for-brū gl. superciliorum ont leur parallèle en germanique : v.norr. brūn "sourcil", v.angl. brū "œil", angl.mod.(plur.) brows "sourcils" (le sing. brow = front), ainsi qu'en skr. brū- et av. brvata-; le grec a une voyelle prothétique ou d'appui : ὄψε - le phénomène n'est pas inconnu du celt., cf. br. abrant "sourcil", v.ir. abra "id., paupière", gall. marant "id" (cf. v.nl. obrūvī/brūvī). Si le rapprochement du groupe avec le lat. frons, pour tant qu'il soit, est à écarter, en revanche sa parenté avec le nom bien connu du pont en gaulois, brīya-, n'est pas douteuse.

NAS - Le nom I.Eu du nez n'est pas représenté en celt. : lat. nāmen, nāres, skr. (nomin.duel) nāna, av. nāri-, angl. nose, all. Nase, etc... Le celt. lui a substitué un nom qui n'a aucune étymologie indiscutable : v.ir., ir. mod., gaélique urna, manx stroin "nez", n.br. try, br. fri "id.", gall. ffroen n.br. ffren, br.mod. fren "narine", cf. gaulois *frogna d'où sont issus l'anc.fr. frogner et notre actuel renfroger, ainsi que "des formes dialectales de l'Est, notamment le vosgien frogne = grain" (11). V.corn. trein et gall. trwyn, auxquels doit être rattaché l'anobtre de trwyn : gaulois *trūna, pourraient faire partie d'un groupe semblable au précédent.

BOUCHE - RACINE G.N. (Ce cartouche annonce une remarque qui se rattache plus ou moins directement à la relation constatée entre les noms des parties sexuelles, du genou et du menton - ou, pour ce dernier, les équivalents cités dans notre introduction -. L'essentiel de la question est bien exposé dans un article de Vie et Langage, n° 33 (déc. 1954), pp. 549-553, "La cuisse de Jupiter" par A. Bernelle ; le lecteur est invité à s'y reporter).

BOUCHE	MENTON	JOUE	MÂCHOIRE	
v.celt. <u>genava</u>	all. <u>Kinn</u>	m.br. <u>guen</u>	skr. <u>hanuh</u>	N.B. - gr. <u>γένυς</u> =
v.ir. <u>gin</u>	angl. <u>chin</u>	lat. <u>gena</u>	sv. <u>zânu-</u>	mâchoire, et par ext. la bouche extérieure,
gall. <u>geneu</u>				c. à d. les lèvres, le menton et les joues. -
corn. <u>ganaw</u>	- v.gall. <u>gen</u>	arm. <u>cnaut</u>	-	
bret. <u>genou</u>	- m.gall. <u>gen</u>	got. <u>kinnus</u>	-	

V.br. istomid, m.br. staffn, br. staðn, m. corn. stefenic, corn. stefenyk, gall. ystefnaik, sefn : "bouche, palais", reposent sur *stamen que nous retrouvons en grec : στόμα "bouche" (et son dérivé bien connu στόμαχος "orifice", "ouverture"), en sv. : staman, et en arm. : gom.

Au v.ir. à répondent lat. ōs, skr. ān, av. āh, etc... C'est le vrai nom I.Eu de la bouche. - (L'instabilité de son nom est peut-être dûe au fait que la bouche n'a pas d'existence propre : c'est une abstraction qui correspond à un ensemble anatomique.)

LEVRE - Le nom de la lèvre en I.Eu commun est inconnu. -

Remarque concernant un mot gaulois : "En Gaule romane, le type le plus ancien pour désigner la lèvre est potta, sûrement prélatin, pour l'excellente raison que labra l'a disloqué et refoulé dans les régions les plus archaïques ... l'aire de potta semble bien postuler une racine gauloise." (12) Le rapprochement avec le slave potka et l'italien potta "commun" est classique. (Il faut remarquer que l'it. potta suppose un emprunt, et à une langue qui a un traitement p- du *kw- indo-européen, et non pas qu- comme le latin.)

DENT - Le nom primitif est presque toujours conservé sans grand changement : lat. dens, skr. dant-, v.h.a. zend, etc... gall. dant, br. dant, v.ir. dēt; ir.mod. (collectif) dēad "dents". Ici encore le grec a une voyelle prothétique : οδού. Quant au sens de la racine, il est discuté.

LANGUE - Le nom de la langue présente la particularité sémantique d'avoir toujours clairement associé au sens d'organe celui d'idiome. -

- (a) m.gall. tafned, gall. tafed, v.corn. tavet, corn. tavas, m.br. teaut, br. ted qui remontent au v.celt. attesté tabito- ;
- (b) ir. et éc. laemn, manx ghenney, qui supposent v.celt. tengito- ; il semble que seul le gallois (b) puisse être rattaché aux "formes divergentes, mais qui présentent des ressemblances" du latin (lingua < *dingwa), du germanique (got. tunga, etc...) et du slave.

JOUE, MENTON, MÂCHOIRE - Joue, pommette : v.ir. grind, ir. grind, gall. grind, corn. grind; v.ir. ail, gall. ail "joue en face de gall. ail Y llygad et de v.br. ail, gwer-ail "moueille", groupe peu clair dont le rapport avec les termes suivants est mal défini : v.br. alges, gall. algeseth (archaïque), v.corn. algeht gl. mentum. Le rapprochement de l'ir. mach "menton", du lit. masknas "id."

du skr. gmaçru- "barbe", de l'arm. mauruk "id." et du lat. mâla (d'où maxilla - noter la différence entre it. mascella "mâchoire" et esp. mejilla "joue") ne va pas sans difficultés mais semble bien établi. - (Notes I.Eu : sous BOUCHE.) -

RACINE G.N. Saisir le menton (γενίου λαβεῖν) est, dans l'épopée homérique, un des gestes qui accompagnent la supplication. Moins connue est l'ancienne coutume irlandaise de prendre la joue (seizing hold of the cheek) en prononçant un serment d'amitié ; mais nous y reviendrons. - Le visage, siège de l'honneur, explique le caractère infamant de la gifle.

BARBE (MOUSTACHE) - Le groupe de v.ir. grend, ir.mod. granni, etc.. est sans aucun doute à rapprocher du lat. grana "raie dans la chevelure" ; moustache", bien que ce dernier soit donné comme une latinisation tardive d'un mot germanique, v.nor. gron, v.h.a. grana moustache" par le Dictionnaire étymologique d'A.Ernout et A.Neillet : aussi l'origine de quelques termes romans est-elle ambiguë, anc.fr. grenon "moustache, favorie" (survivant en Lillois : guernons = moustacho, selon F.Godefroy), prov. gren "barbe", esp. greña "cheveux ébouriffés".

A première vue, c'est, symbole de virilité, la barbe qui confère leur importance au menton et aux parties du visage qui en sont voisines ; cependant les faits linguistiques semblent s'opposer à cette interprétation : la racine G.N. n'a pas fourni de nom de la barbe (excepté un dérivé secondaire en grec, formé sur le nom de la mâchoire) et, d'autre part, il n'existe pas d'expression "prendre la barbe" comparable à "prendre la joue" en v.ir. et à "saisir le menton" en grec. Dans la mesure où ces objections sont valables, il faudrait donc conclure à la superposition de deux symbolismes indépendants au départ.

Quant à la valeur, autre qu'ornementale, attachée à la barbe, elle est bien connue ; des exemples qui peuvent être cités nous retiendrons la dernière des "Trois réglementations violentes de l'île de Prydein", "celle de Rhitta Gavr (le géant) qui se fit une robe des barbes des rois ; il les fit raser en punition de leur oppression et de leurs injustices" (13) - et aussi cette remarque de J.Loth (14) à propos de l'expression honte sur ta barbe qui "constituait un outrage si grave chez les Gallois qu'elle entraînait le divorce si une femme l'adressait à son mari ; c'était un des trois cas de rupture ipso facto".

CHEVEUX - Mots nombreux, variés, peu clairs. -

"Le guerrier porte les cheveux longs : il est, comme disent les Latins, confutus ; nous trouvons cet usage en Irlande, où l'introduction de la tonsure est considérée comme une humiliation. Le mot qui veut dire chauve, mael, signifie aussi esclave en Irlande. De même le guerrier grec dans l'Iliade se distingue par ses longs cheveux, λεπτη μαλιώντες, Αχαιοί ..." (15)

COU - GORGE - NUQUE - V.ir. braga "cou" et ir.mod. bracha "gorge" ont été comparés à des formes germaniques et grecques ; les comparaisons proposées posent plus de problèmes qu'elles ne peuvent prétendre en résoudre.

Bien que le céltique n'ait aucun nom du cou qui procede de cette racine ou s'inspire de cette notion, notons au passage le lat. collum (cf. Ernout-Neillet, sous ce mot) substantif de la racine *kwel- "tourner", comme le lit. vaklas "cou", "dont la ressemblance avec gr. κέρατος "cerise", etc.. est frappante".

Voici comment se répartissent quelques-uns des substantifs construits sur le thème de la racine men "être saillant" :

- (a) cou : ir.mod.muinéal, gall.mwnwl, gaél.d'Ec.muineal, manx mwarmal ...
- (b) nuque : skr.manya-, v.ir.muin, muinäl ...
- (c) crinière : ir. (v. et m.) mona, gaél.d'Ec.muing, gall.mwnz, corn.mong, br.mon
v.angl.manu (= angl.mane), v.h.a.mana (= all.Mähne) ...
- (d) collier : v.norr.men, v.angl.mene, v.h.a.memmi ...
(lat. monile à la fois collier et crinière)

De la même racine : lat.mentum "menton", got.munths "bouche", v.h.a. munt "id."

- OREILLE - (a) v.ir.cl̥as, ir.mod.cluas, en face de v.norr.hlust "oreille"
(cf. angl.listen = écouter), skr.gru-, gr. χλύω, v.ir.
ro-cluinior, cluinim, gall.clywed, br.klevout "écouter".
(b) br.skuarn, corn.scovarn, gall.ysgyfarn, cf (?) lat.cavère, got.hausjan, gr. χοέω "écouter"
(c) le vrai nom l.Eu de l'oreille : lat.auris, gr. օὐρή, got.ausō, av.
(nomin. dual) uši, v.ir. au, ð, et un anthroponyme gaulois : SUAUSIA
(avec SU = préfixe intensif).

(à suivre)

NOTES

- (1) A. Meillet, "Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes" 8ème édition, 1937, page 47.
- (2) Mais "les linguistes d'aujourd'hui ne pensent plus que l'indo-européen soit même l'ombre d'une langue parlée", selon H. Hubert, "Les Celtes", t.I, page 52
- (3) J. Vendryes, "Les correspondances de vocabulaire entre l'indo-iranien et l'italo-celtique", B.S.L., XX (-Mélanges Vendryes, 27)
- (4) A. Meillet, "Les Dialectes Indo-européens", page 7.
- (5) J. Whatmough, "The dialects of ancient Gaul", 1950, § 1, page 37 (University Microfilms, Ann Arbor, Michigan)
- (6) A. Meillet, "Quelques hypothèses sur des interdictions de vocabulaire dans les langues indo-européennes", Chartres, 1906, plaquette de XIX pages
- (7) Le lat.antiquus, qui "a perdu toute trace du sens de visage", reçoit une explication semblable : "... Le -quo- n'y peut être un suffixe, car l'indo-européen n'avait pas de suffixe *-kwo- ... Il y a ici un composé dont le second terme est, sans doute, le nom signifiant "aspect, œil", mais, comme dans skr. nica, v.sil.nici, sous forme de dérivé thématique. ("Dictionnaire étymologique de la langue latine" d'A. Ernout et A. Meillet, 3ème éd., 1951, qui a été consulté pour tous les mots latins cités).
- (8) D'Arbois de Jubainville, "Cours de Littérature Celtique", 1895, t.VII, 1ère partie, chap.V, § 6, page 97
- (9) Revue Celtique, XII, page 380
- (10) M.-L. + Neyer-Libke, Romanisches Etymologisches Wörterbuch, 3ème éd., 1935
- (11) O. Bloch et V. von Wartburg, Dictionnaire étymologique de la langue française, 3ème éd., 1950, art. REMFRIGER
- (12) A. Daumas, Romania, XLV, page 250
- (13) "Triades du Livre Noir de Casmarthen" n° 131, in : J. Loth, "Les Mabinogion"
- (14) "Mabinogi d'Owen et de Lamet", J. Loth, op.cit. page 32, note 3
- (15) D'Arbois de Jubainville, "La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique", page 370

ECHOS A NOS ARTICLES

- "L'OPPIDUM CELTIBERIEN DU MAYNE-BELESTA", par Jean TRICCIIRE
(Gaule n° 4-5 - Mai 1957)

Les monnaies reproduites en hors-texte ont retenu l'attention de deux éminents spécialistes :

M. J.-B COBERT DE BEAULIEU, Chargé de Recherches au Centre National de la Recherche Scientifique, qui situe celles-ci dans une note publiée par la REVUE BELGE de NUMISMATIQUE (1957) ;

Melle Gabrielle FABRE, Conservateur au Cabinet des Médailles, laquelle a bien voulu nous communiquer qu' "à l'exception de la monnaie figurée pl. II, n° 4, attribuée aux Bituriges, les autres exemplaires appartiennent au monnayage typique des Oppida du Languedoc et du Roussillon du II^e Siècle et de la première partie du Ier Siècle (J.Jannoray, Enserrune, Paris, Boccard, 1955, page 344 et ss.)" ce qui l'incite à penser "que cet oppidum a pu, comme ceux du Roussillon, être encore habité au Ier Siècle", fait qui expliquerait "la présence de monnaie de Bituriges qui est tardive".

* * *

- "EPONA EN SAINTONGE", par Mme A. LAMONTELLERIE
(Gaule n° 6-7 - Novembre 1957)

Nous avons omis de citer, parmi les notes, l'article de Melle Françoise LEROUX dans Ogam VII/2, n° 38 "le cheval divin et le zoomorphisme chez les Celtes", intéressant à consulter.

Le hors-texte accompagnant l'article de Mme Lamontellerie porte, à côté de représentations d'Epona mutilées de Saintonge, un dessin de l'Epona de Vichy, dans un but de comparaison. Cette pièce, au musée de Moulins, a été découverte par M. le Dr. A. MORLET, et publiée par lui dans son ouvrage sur "Vichy gallo-romain" ainsi que dans "Tourisme 54".

* * *

- "MYTHOLOGIE ET TOPOONYIE", par Roger VAILLANT
(Gaule n° 6-7 - Novembre 1957)

Monsieur Jean THIOTRE nous communique :

"à 3 km de Dun (Ariège), existe un lieu-dit : DARDE, au pied d'une colline boisée appelée au XIII^e siècle : bois de Cornis (et appartenant à l'Abbaye de Boulbonne). Or, il y a également, au pied de cette colline, une "source sacrée" dite de Ste Cécile, à proximité d'une butte supportant les vestiges d'une chapelle carolingienne.

"Cette butte est d'autant plus intéressante que j'y ai découvert jusqu'à 4 couches de squelettes à demi-carbonisés, séparées par un lit de graviers et de charbons, la tête protégée par des pierres droites avec une poterie brisée au-dessus".

* * *

- "INTRODUCTION À L'ÉTUDE DE LA PREHISTOIRE" par ***
(Gaule n° 6-7 - Novembre 1957)

Nous avons placé la Gisciation de Qing à la fin du Tertiaire. Il nous est signalé par une personnalité que nous remercions, que, depuis le Congrès Géologique International de 1948, le Villafranchien étant passé dans le Pléistocène Inférieur, il s'ensuit "que la gisciation en question, qui se situe ensuite, fait ipso facto partie du Quaternaire".

CENTRE DE DOCUMENTATION

NOUS SIGNALONS

Section I (Préhistoire)

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 9, 1957, pp. 516-523

"Les gisements préhistoriques de la forêt de Montmorency (S & O)"
par Raoul DANIEL

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 10, 1957, pp. 622-633

"Iconographie humaine et animale (Grotte de La Marche - dépt.de la Vienne)"
par Stéphane LWOFF

Aux Editions DU SEUIL

"L'Apparition de l'Homme"
"La vision du Passé"

par le R.P. TEILHARD DE CHAN-

Section II (Protolitho - Histoire)

Dans ÉTUDES CELTIQUES - Fasc. 2, 1954 et fasc. 1, 1955, pp. 147-177

"Les mouvements celtiques - Essai de reconstitution"
(avec cartes)

par P. BOSCH-GIMPERA

Section III (Mégalithes - Archéologie)

Aux Editions d'Art JOS LE DOARE - Chateaulin (Finistère)
"Menhirs et Dolmens"

(photographies de JOS le Doare)

par P.R. GIOT, J. L'HELGOUACH et
J. Briard

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 5-6, 1957, pp. 241-243

"Contribution à l'étude des dolmens à mure de pierres sèches"
par J. BOUSQUET

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 7-8, 1957, pp. 358-366

"Le cairn méridional de Barnenez-en-Plouézec'h (Finistère)"

par P.R. GIOT et J. L'HELGOUACH

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 9, 1957, pp. 493-515

"Fouille de l'allée couverte de Ker-ar-Ropet à Kerbara (C-du-N)"

par P.R. GIOT, J. BRIARD et
J. L'HELGOUACH

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 11-12, 1957, pp. 694-697

"Pierres travaillées de Piapottoli (Corse)"

"Vallée du Taravo (Corse)"

par R. GROJEAN

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 11-12, 1957, pp. 704-708
"Dolmen du Rosier n° 2 (Aveyron)"

par J. CAUSSANEL

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 11-12, 1957, pp. 715-719
"Quelques menhirs des environs de Ganges (Hérault)"

par A. NOURRIT et G.B. ARNAL

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 11-12, 1957, pp. 750-756
"Mégalithes du bassin de l'Yerres (S.O. et S.N.)"

par J.P. SAVARY

Dans le magazine hebdomadaire "BIBLIOTHÈQUE DU TRAVAIL"
Place Bergia - Cannes (A-N) - n° 381 du 29.10.1957
"La Poterie Préhistorique", enquête sous la direction

de Robert GUIRAUD

Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - Fasc. 3-4, 1957, pp. 198-314
"Cachette de Boissy-aux-Cailles (Bronze)"

par Emile THÉVENOT

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 7-8, 1957, pp. 341-349
"Une sépulture du Bronze à Charmoy (Yonne)"

par Pierre PARRUZOT

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 5-6, 1957, pp. 307-319
"Les découvertes des Ages du Bronze et du Fer dans le dép^t du Leirat"
par l'Abbé André NOUEL

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 9, 1957, pp. 462-463
"Photographie aérienne dans la vallée de l'Ain"
(Cercles sur le terrain)

par Roger CHEVALLIER

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 7-8, 1957, pp. 387-396
"Sépultures du type des Champs d'Urnes de La Ravaille (Tarn)"

par J. LAUTIER et A. SCOUTOU

Aux Editions LA PENSÉE UNIVERSITAIRE, 12bis rue Nazareth - Aix-en-Provence (B-du-R)
"Entretien"

par Fernand BENOIT

Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - Fasc. 1-2, 1957, pp. 7-73 et
Fasc. 3-4, pp. 193-263
"Les Sépultures à char du 1er Age du Fer en France"

par R. JOURFROY

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 1-2, 1957, pp. 74-87
"Observations sur quelques sculptures gallo-romaines du Musée
de Strasbourg"

par Jean-Jacques HATT

Dans BULLETIN STE PREHIST. FSE - Fasc. 1-2, 1957, pp. 88-100
"Un milliaire romain à Corcelle (Sarthe-et-Loire)"

par L. ARMAND-CALLIAT et J. GUEY

Section IV (Linguistique - Toponymie)

- Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - Fasc. 3-4, 1957, pp. 350-354
"Sur le nom de Châlons-sur-Marne et celui des Champs Catalauniques"
par Paul LEBEL
- Dans ETUDES CELTIQUES - Fasc. 2, 1956, pp. 251-268
"Composition et nature des graffites de la Graufesenque"
par Paul-Marie DUVAL
- Dans ETUDES CELTIQUES - Fasc. 2, 1956, pp. 348-355
"Gaulois Sepana, latin Sapo, grec ΣΑΤΤΩΝ"
par J. ANDRE
- Dans ETUDES CELTIQUES - Fasc. 1, 1955, pp. 9-17
"Meddalon Delgu Linda"
par J. VENDRYES

Section V (Croyances - Tradition)

- Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - Fasc. 1-2, 1957, pp. 101-108
"Le Dieu à la lance et aux épis, de Dijon"
par Emile THEVENOT
- Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - Fasc. 1-2, 1957, pp. 138-148
"Le Symbol de l'Ascia chez les Eduens"
par Emile THEVENOT
- Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - Fasc. 3-4, 1957, pp. 311-314
"Sur les figurines du "Dieu au Tonneau"
par Emile THEVENOT
- Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - Fasc. 3-4, 1957, pp. 355-358
"Une Statue de Divinité Fontainière à Salives (Côte-d'Or)"
par Paul LEBEL
- Dans REVUE ARCHEOLOGIQUE DE L'EST - Fasc. 1-2, 1957, pp. 164-169
"Topographie religieuse des anciennes cités épiscopales"
R.A.E.
- Dans BULLETIN STE. MYTHOLOGIE ROM. - n° XXVIII - Oct.-déc. 1957
"Cultes païens et christianisation en Haute-Auvergne"
par Alexis DELRIEU
- Dans BULLETIN STE. MYTHOLOGIE ROM. - n° XXVIII - Oct.-déc. 1957
"Essai d'interprétation mythique des "Chroniques admirables"
par M. GACHELIN
- Dans BULLETIN STE. MYTHOLOGIE ROM. - n° XXIX - Jan.-mars 1958, pp. 33-35
"Effacement de la Déesse Artuina"